



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 24

Votants : 24

N° 3

**OBJET :**

**MARCHE PUBLIC  
DE MISE A  
DISPOSITION DE  
CARBURANTS  
AERONAUTIQUES**

**AVENANT DE  
PROLONGATION  
N°2**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : **21 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée  
le : **21 DEC. 2021**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. E. BARGE - P. SEROR - C. MAGNAUD – P. COLAS - T. WIRTH - T. LAPLACE - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN - S. BRUNO - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme et M. J. KUCHNA - N. CHAMOIX-BOUILLON, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – F. SZYPULA - A. PACAUD - O. ROYER - F. GONZALES – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président,

**Vu** le Code la commande publique,

**Vu** la délibération n° 3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, à « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants, »



**Vu** la Décision n°6 du Bureau Communautaire du 21 juillet 2021 prolongeant l'échéance jusqu'au 31 décembre 2021 du marché d'approvisionnement en carburant essence AVGAS 100 LL (spécialement conçu pour les avions à moteur à pistons) conclus avec la société Total Energies Marketing France utile à l'approvisionnement des appareils fréquentant l'aéroport de Vichy – Charmeil,

**Considérant** qu'il conviendrait de modifier la forme contractuelle des prestations d'approvisionnement en carburants afin, par contrat d'une durée supérieure permettant notamment l'amortissement des matériels, de disposer d'un approvisionnement en JETA1 (carburant de type kérosène convenant à la plupart des aéronefs à réacteurs) et ainsi de proposer un nouveau service aux usagers de l'aéroport,

**Considérant** que des études de sol sont nécessaires pour envisager le transfert de ces installations, classées protection de l'environnement (ICPE), et lancer une procédure de mise à disposition du domaine public contre redevance,

**Considérant** que le marché en cours n'engendre pas de dépenses pour la collectivité mais uniquement des recettes reversées par le titulaire en contrepartie de l'exploitation de la cuve d'AVGAS 100 LL,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'autoriser le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande publique, à signer l'avenant 2 de prolongation du contrat avec la société Total Energies Marketing France jusqu'au 30 avril 2022, dans l'attente des résultats de la consultation,

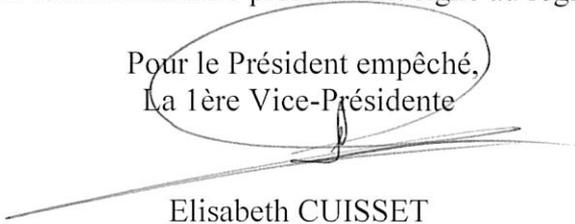
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,  
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 décembre 2021.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,  
La 1ère Vice-Présidente



Elisabeth CUISSET



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2 AU MARCHÉ 17V\_032

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS AERONAUTIQUES

LOT 1 – ESSENCE AVGAS 100LL

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

VICHY COMMUNAUTE  
9 Place Charles de Gaulle  
CS 92956  
03209 VICHY CEDEX

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE  
Direction Aviation  
24 Cours Michelet  
92800 PUTEAUX

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet du marché public :

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS AERONAUTIQUE  
LOT 1 – ESSENCE AVGAS 100LL

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 19 juillet 2017
- Durée d'exécution du marché public : 4 ans.
- Montant initial du marché public :

Sur la base d'une estimation de 400 000 litres de carburants consommés sur 4 ans, le montant des ventes réalisées par le titulaire était potentiellement de 638 000 € HT (1.595 € HT du litre).

La collectivité ne versait cependant aucune rémunération au titulaire chargé d'exploiter la cuve AVGAS 100LL et percevait en contrepartie une commission de 2500 € HT par an et 30 € HT par m3 vendu.

## D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour but de prolonger le contrat jusqu'au 30 avril 2022, afin de laisser à la collectivité le temps de réaliser les études géotechniques nécessaires au lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence et de désigner un nouveau titulaire au contrat d'exploitation des approvisionnements en carburants de l'aéroport de Vichy-Charmeil.

■ Incidence financière de l'avenant :

Les modalités financières définies au contrat initial sont maintenues.

## E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour le Pouvoir adjudicateur

A : Vichy, le .....

Pour le Président,

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 - MARCHE PUBLIC DE MISE A DISPOSITION DE CARBURANTS  
AERONAUTIQUES - AVENANT DE PROLONGATION N° 2

.....

Date de décision: 16/12/2021

Date de réception de l'accusé 21/12/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 16DEC2021\_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211216-16DEC2021\_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211216-16DEC2021\_3-DE-1-1\_1.pdf  
)

